



DÉLIBÉRATION COMITE SYNDICAL

PORTANT SUR UNE AFFAIRE D'INTÉRÊT COMMUN

Délibération n°C 20260618_07

BUDGET ANNEXE « INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES » - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2025

Rapporteur : Monsieur Marc DUBIEF,

Le 18 juin 2026 à 18 h 30, le Comité du Syndicat de gestion des énergies de la région lyonnaise régulièrement convoqué le 11 juin 2026 s'est réuni en session ordinaire au siège du Sigerly, allée Assia Djebar, salle Candela à Villeurbanne sous la Présidence de Monsieur Jérôme MOROGE, *Président*.

Pour l'examen des délibérations du compte administratif, le Comité a désigné Monsieur Marc DUBIEF comme Président de séance.

Quorum : 34
Nombre de délégués en exercice : 85

PRÉSENTS :

Titulaires : *Métropole de Lyon :* Jean-Michel ALLOIN, Abdeljalil BENYAHIA, Sylvie BLES-GAGNAIRE, Messaouda EL FALOUSSI, Jean-Luc FUGIT, Christophe GEOURJON, Christophe MARGUIN, Fabrice MATTEUCCI, Jérôme MOROGE, Virginie POULAIN ; *8 Communes hors territoire :* Bruno THUET (Brignais), Alexis GAILLARDIN (St Symphorien-d'Ozon) ; *57 communes :* Thierry SAUNIER (Albigny-sur-Saône), Marc DUBIEF (Bron), Nicolas TOUTAIN (Cailloux-sur-Fontaines), Maxime VAN DER HAM (Charbonnières-les-Bains), Jacques GAILLARD (Corbas), Jean-Louis MAGOUTIER (Craponne), Sébastien FORTUNE (Dardilly), Françoise MAGNIN (Fontaines-St-Martin), Olivier BRUSCOLINI (Fontaines-sur-Saône), Serge GUGLIERMINA (Genay), Jean-Yves LE GOUILL (Irigny), François GAY (Limonest), Christian DUCARRE (Meyzieu), Radomir TRIFUNOVIC (Mions), Gilles VALOUR (La Mulatière), Olivier NOTTON (Neuville-sur-Saône), Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite), François JOLLY (Poleymieux-au-Mt-d'Or), Philippe de la CRUZ (Rillieux-la-Pape), Michel GUINARD (St Cyr-au-Mt-d'Or), Philippe GONNAND (St Genis-les-Ollières), Stéphane PEILLET (St Priest), Miguel PYRAM (Sathonay-Camp), Priscillien TAMBUZZO (Solaize), Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune), Malika KHELLADI (Vaulx-en-Velin), Jacques VINCE (Villeurbanne).

Suppléants : *Métropole de Lyon :* Jean-Paul BURNIER ; *8 Communes hors territoire :* Denis DUBOIS (Chaponost), Roberto CANAL (Millery) ; *57 communes :* François DURANCE (Fleurieu-sur-Saône), Brigitte LIEVRE (Champagne-au-Mt-d'Or), Jean-Pierre BARLET (Montanay), Eric BULCKAERT (St Romain-au-Mt-d'Or).

ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ UN POUVOIR :

Jean-Philippe JAL (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jérôme MOROGE (Métropole de Lyon)
Jérémy BREAUD (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Marc DUBIEF (Bron)
Isabelle MAINAND (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Jean-Emmanuel ALLOIN (Métropole de Lyon)
Julien GUIGUET (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Stéphane PEILLET (St Priest)
Philippe GUELPA-BONARO (Métropole de Lyon) donne pouvoir à Abdeljalil BENYAHIA (Métropole de Lyon)

Max VINCENT (Métropole de Lyon) donne pouvoir à François GAY (Limonest)
Jean-Pierre BOHÉ (Feyzin) donne pouvoir à Jean-Luc FUGIT (Métropole de Lyon)
Pierre BARRELLON (Ste-Foy-lès-Lyon) donne pouvoir à Michel OUILLON (Tassin-la-Demi-Lune)
Cécile ENNAJEM (La Tour de Salvagny) donne pouvoir à Christophe GEOURGON (Métropole de Lyon)
Claire RENOUPREZ (Vourles) donne pouvoir à Christian AMBARD (Oullins-Pierre-Bénite)

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe GEOURJON (Métropole de Lyon)

- Vu le Code général des collectivités territoriales ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°69-2025-06-25-00003 en date du 25 juin 2025 relatif à la modification des statuts et compétences du SIGERLy ;
- Vu l'arrêté du 30 décembre 2025 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux services publics industriels et commerciaux ;
- Vu la délibération n° C_20250212_02 adoptant le rapport d'orientation budgétaire présenté en séance du Comité syndical du 12 février 2025 ;
- Vu la délibération n° C_20250319_07 adoptant le budget primitif 2025 du budget annexe « Photovoltaïques » lors du Comité syndical du 19 mars 2025 ;
- Vu la maquette budgétaire, ci-jointe, présentant le compte administratif 2025 ;

Considérant que l'activité « Photovoltaïque » concerne la production et la vente d'électricité par le syndicat ; il s'agit d'un service public industriel et commercial (SPIC) exploité sous la forme d'une régie sans personnalité juridique et sans autonomie financière, les dépenses et les recettes se rapportant au coût du service font l'objet d'une comptabilité distincte retracée dans un budget annexe rattaché comptablement au budget principal du SIGERLy, l'instruction M4 et assujettie à la TVA.

Considérant que le compte administratif est composé des éléments suivants :

• **ARRÊTÉ DES COMPTES section d'Exploitation :**

EXPLOITATION	Réalisé 2024 (en €)	Réalisé 2025 (en €)	Variation 2025/2024 %
Charges Générales (011)	32 891,46	31 806,97	-3,3
Charges financières (66)	4 143,05	2 539,92	-38,7
Dépenses dépenses Réelles	37 034,51	34 346,89	-7,3
Dépenses d'ordre (042)	90 596,00	90 596,00	
Total des Dépenses	127 630,51	124 942,89	-2,1
Vente produits fabriqués, prestations de service (70)	103 889,16	111 003,86	6,8
Subvention d'exploitation (74)	60 000,00	0,00	-100

Total des Recettes réelles	163 889,16	111 003,86	-32,2
Opérations d'ordre entre sections (042)	17 483,00	17 483,00	
Total des Recettes	181 372,16	128 486,86	-29,1

La section d'exploitation présente un solde positif d'exécution de **3 543,97 €**
 Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2024 de **7 696,87 €**
 Le solde d'exécution cumulé s'élève donc à **+11 240,84 €**

INVESTISSEMENT

• ARRÊTÉ DES COMPTES section D'Investissement:

Investissement	Réalisé 2024 (en €)	Réalisé 2025 (en €)	Variation 2025/2024 %
Emprunts (16)	32 891,46	18 776,61	-42,9
Immobilisations corporelles (21)	59 919,44	67 493,19	12,6
Dépenses dépenses Réelles	92 810,90	86 269,80	-7
Opérations d'ordre entre sections (040)	17 483,00	17 483,00	0
Total des Dépenses	110 293,90	103 752,80	-5,9
Dotations, Fonds divers et Réserves (10)	34 722,87	61 991,19	78,5
Opérations d'ordre entre sections (040)	90 596,00	90 596,00	0
Total des Recettes	125 318,87	152 587,19	21,8

La section d'investissement présente un solde positif d'exécution de **48 834,39 €**
 Auquel s'ajoute le résultat antérieur reporté de 2024 de **35 429,07 €**
 Le solde d'exécution cumulé 2025 s'élève donc à **84 263,46 €**

Considérant que les résultats définitifs du Compte administratif 2025 et du Compte de gestion 2025 du budget annexe « installations photovoltaïques » sont en parfaite concordance ;

Considérant la clôture du budget annexe au 31 décembre 2025, les résultats des sections seront repris au sein du budget principal du SIGERLY au budget supplémentaire 2026,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, Monsieur Marc DUBIEF,

Le Comité syndical :

ADOpte le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe « installations photovoltaïques » ;

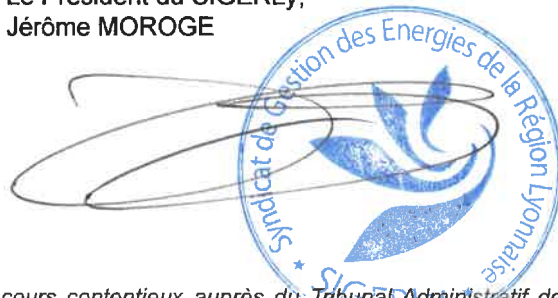
AFFECTE les résultats de section au budget principal du SigerLy, au Budget Supplémentaire 2026.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés

(Le Président ne participe pas au vote, sa voix ainsi que son pouvoir sont donc décomptés)

À Villeurbanne, télétransmise à la Préfecture du Rhône et rendue exécutoire

Villeurbanne, le 23 juin 2026
Le Président du SigerLy,
Jérôme MOROGE



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lyon, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.